



Lettre du préfet maritime de l'Atlantique n°3

2010, une année prometteuse pour consolider les évènements de 2009

L'année écoulée fut riche en évènements imprévus comme en réformes ou chantiers de fond et 2010 s'annonce déjà comme ne laissant guère de répit.

Je reviens en quelques mots sur les principaux thèmes qui nous intéressent tous.

2009, une année maritime remarquable, à marquer d'une « vague blanche ».

Après le Grenelle de la mer qui a rassemblé de multiples acteurs autour des questions maritimes pendant plusieurs mois, le discours du Président de la République au Havre a présenté les grandes lignes d'une politique maritime pour la France.

Les Assises de l'économie maritime et littorale ont été une seconde occasion de réflexion et de propositions pour la mer et les activités maritimes. Leur clôture par le Premier ministre annonçait le comité interministériel de la mer le 8 décembre 2009 et validait le Livre Bleu, stratégie nationale pour la mer et les océans.

Energies renouvelables

Après l'initiative IPANEMA signée en octobre 2008, l'annonce faite en décembre 2009 de la mise en place de la plate-forme technologique EMR à Brest donne un élan supplémentaire à ce domaine et prépare les technologies de demain, éolien flottant, hydraulien, houlomoteur, etc.

Une planification globale à l'échelle de la façade maritime, sous la houlette de l'Etat, est indispensable pour un développement cohérent de ces énergies. La concertation animée par les préfets de région, en lien avec la préfecture maritime, aboutira à un rapport fin février vers le gouvernement. Permettez-moi de souligner l'importance de ce travail et, pour le préfet maritime, celle de la préparation des règles qui organiseront la coexistence entre les futurs parcs éoliens marins et les activités maritimes au premier rang desquelles en Atlantique, la pêche.

Environnement

La désignation des comités de pilotage des 51 sites Natura 2000 de l'Atlantique s'achèvera au début de cette année. La démarche entre par conséquent dans une phase opérationnelle avec la définition



des objectifs de gestion en lien avec tous les acteurs, élus, représentants de l'Etat, scientifiques, usagers de la mer et associations.

Par ailleurs, après le PNMI, préfigurateur finistérien qui annoncera cette année ses objectifs de gestion, sa feuille de route en quelque sorte, 2010 voit le lancement des missions pour les quatre parcs naturels marins de notre façade atlantique, avec la conclusion des analyses stratégiques en Bretagne Nord Normandie et Bretagne Sud Pays de la Loire, le projet des pertuis charentais et de la Gironde et le bassin d'Arcachon.

Sécurité en mer

En 2009, 15 opérations d'assistance ou d'escorte et 5 remorquages, une année plus clémente, en particulier en ce qui concerne les pertes de cargaisons en mer grâce à des tempêtes moins nombreuses et moins puissantes qu'en 2008.

En fin 2009, nous avons grandement progressé dans la coopération internationale avec l'accord franco-espagnol pour l'échange d'informations sur les navires en difficulté et la mise à jour du Biscaye plan.

En matière de pollution maritime, la sévérité produit ses effets avec 34 pollutions constatées en 2009 (55 en 2008) et 4 navires identifiés (5 en 2008). 4 condamnations par le TGI de Brest de 350 keuros à 2 Meuros. Il faut poursuivre dans cette voie et traiter, en parallèle, la question des « bateaux ventouses » qui encombrant notamment le port de Brest, nous y travaillons activement.

En matière de sauvetage des personnes, la prévention, l'éducation et la sensibilisation des usagers de la mer sont restées et resteront demain à l'ordre du jour pour tenter de limiter le nombre d'accidents et leurs conséquences. Je suis notamment préoccupé par la plaisance à moteur, au sein de laquelle le sens marin semble souvent faire défaut, et par les pêcheurs à pieds qui paient un lourd tribut à la mer.

Base de défense

Après une année d'existence, la Base de Défense de Brest est une réalité et a assuré sans défaillance le soutien de 18000 militaires et civils, au nombre desquels les aviateurs de Loperhet. Une réussite silencieuse pour une réforme importante qui, certes s'appuie sur une organisation existante, mais modifie en profondeur les habitudes de travail.

Opérations

La dissuasion poursuit sa permanence au service de notre pays depuis la rade de Brest. En 2009, Brest a accueilli des navires russes, britanniques, américains ou indiens, dans le cadre d'exercices majeurs multinationaux. La « Jeanne » a appareillé en présence du premier ministre pour sa dernière campagne d'application, mais la relève sera assurée par les bâtiments de projection et de commandement TONNERRE et MISTRAL.

La marine reste bien présente au large du Finistère, tout en agissant au large des côtes africaines



dans le golfe de Guinée, ou jusqu'aux côtes américaines.

Au sud de la rade, les Super Frelon nous quitteront à l'été. Ils seront remplacés en 2011 par les NH90 après une période transitoire avec des EC 225.

RGPP

La mise en œuvre des réductions d'effectifs décidées dans le cadre de la RGPP est engagée. Deux chasseurs de mines, un patrouilleur, et un bâtiment de soutien ont été désarmés en 2009 et la « Jeanne d'Arc » le sera à l'été 2010. A la DGA, le GESMA réduit ses effectifs et la réduction des effectifs civils et militaires a commencé dans la région maritime. Dans le même temps, une « plate-forme achat-finances » et le « centre d'administration ministériel des indemnités de déplacement » permettront la création de 295 postes. Enfin les unités de la BAN de Nîmes Garon viennent s'installer à Lann Bihoué et ce sont plus de 400 marins qui rallient la région. Le reclassement du personnel se passe pour le moment dans de bonnes conditions.

Infrastructures ;

Un mot sur le projet Penfeld, symbole de la symbiose entre Brest et la Marine :

Après l'inauguration des installations maritimes du port du château, la partie terrestre est au programme de 2010 ;

La « dépollution » du plateau des capucins s'est bien passée, son développement s'engage ;

le fond de Penfeld attend les industriels malgré un climat économique qui ne favorise peut-être pas la concrétisation des projets.

CONCLUSION

Permettez-moi de rappeler un évènement à venir chargé de symbolique : le dernier retour de la « Jeanne d'Arc » fin mai avec une escale au port de commerce, de nombreuses activités en commun avec la ville et le centenaire de l'aéronautique navale. C'est, parmi tant d'exemples, une belle occasion de coopération entre la marine et les acteurs de la vie locale, coopération à laquelle je suis très attaché.

Dans mon domaine de responsabilité maritime, les efforts de prévention des risques de toute nature en mer, de protection de l'environnement, d'amélioration de l'efficacité des moyens d'action seront poursuivis par toutes les administrations agissant en mer.

Mon ambition est de faire en sorte que nos efforts aboutissent à réduire les atteintes aux personnes, à l'environnement en mer. Enfin, permettez-moi de vous assurer que l'objectif du service de l'Etat, et donc de nos concitoyens, pour le plus grand bien commun reste ma préoccupation première, en veillant à progresser en efficience. Soyez sûrs que les femmes et les hommes qui agissent avec moi partagent cet idéal, que ce soit dans la défense, la protection, les secours...

Je vous souhaite une excellente année 2010. Bloavez Mad !



Le préfet maritime de l'Atlantique
Le vice-amiral d'escadre Anne-François de Saint Salvy
Préfet maritime de l'Atlantique